marches-securises.fr PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

CCAS de Cannes (06)
22 rue Borniol

06400 Cannes

AVIS DE MARCHÉ FOURNITURES

Organisme acheteur

CCAS de Cannes (06), Lionel MERCIER, 22 rue Borniol, 06400 Cannes, pays_ISO3166_FRA. Fax : +33 493063180.E-mail : lmercier@ccas-cannes.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale de l'organisme acheteur :http://www.ccas-cannes.fr/
Site du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Objet du marché

Fournitures de vêtements de travail et de chaussures de sécurité pour les agents du CCAS de Cannes

Lieu d'exécution

cccas de cannes 06400 cannes

Caractéristiques

Type de procédure :

Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte.

Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du code de la commande publique.

Il s'agit d'un marché de type « accord-cadre » à bons de commande soumis aux dispositions des articles R. 2162-2 et R. 2162 -13 et 14 du code de la commande publique.

Marché décomposé en 2 lots :

- Lot n°1 = Vêtements de travail

- Lot n°2 = Chaussures de sécurité

Conformément à l'article R. 2123-5, le CCAS de Cannes se réserve la possibilité de négocier.

Des variantes seront prises en considération : Non

Division en lots : Oui

Il convient de soumettre des offres pour

un ou plusieurs lots.

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en mois : 12 (à compter de la date de notification du marché).

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Lundi 29 avril 2024 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)

21 mai 2024

Conditions relatives au marché

Cautionnement et garanties exigés

Confère Dossier de Consultation de Entreprises

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Confère Dossier de Consultation de Entreprises

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Confère Dossier de Consultation de Entreprises

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants
(disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement
(disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4).

- Formulaire DC3, Acte d'engagement
(disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4).

- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance
(disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4).

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.
1: Prix 60%
2: Valeur Technique 40%

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

2024-05

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels

Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, sur son profil d'acheteur, à l'adresse suivante : http://www.marches-securises.fr
Les soumissionnaires pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.
Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées via la plateforme de dématérialisation lors du déroulement de la présente consultation s'il télécharge le dossier sans s'identifier, ou bien en raison d'une erreur qu'il aurait fait dans la saisie de son adresse électronique, ou en cas de suppression de ladite adresse électronique.
Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

Conditions de remise des offres ou des candidatures

Les candidatures et les offres seront communiquées par voie électronique sur la plateforme dématérialisée mise en place par le CCAS de Cannes sur le site internet www.marches-securises.fr (profil d'acheteur).
La transmission par simple support physique (CD, DVD, USB ou autre support) n'est pas autorisée.
Pour déposer sa candidature et son offre par voie électronique, l'opérateur économique se rendra sur le site www.marches-securises.fr et créera son compte en suivant les instructions données par la plate-forme puis accédera à l'espace dédié à la remise de la candidature et de l'offre.
Si l'opérateur économique souhaite disposer d'une assistance dans le cadre du dépôt de sa candidature ou de son offre par voie électronique, il peut contacter la Hotline proposée par le groupe Atline, éditeur de la plateforme www.marches-securises.fr (tél. : 04 92 90 93 27). Atline propose également une assistance par mail (contact@atline.fr).

Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

CCAS de Cannes 22 Rue Borniol , 06400 Cannes, FRANCE. URL : http://www.marches-securises.fr.

Informations sur les lots

LOT N° 1 :

Description succincte

Vêtements de travail

LOT N° 2 :

Description succincte

Chaussures de sécurité

Date d'envoi du présent avis

02 avril 2024